



Maison de la parentalité

Véritable lieu de ressources pour les parents qui ne trouvent pas de réponse aux difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants, quel que soit leur âge. Pour Franck Vernin, Maire du Mée-sur-Seine, Ouda Berradia, Adjointe au maire en charge de la Solidarité, des Affaires sociales et de la Famille, et les élus du Conseil municipal, c'est **une ambition de tous les instants que d'offrir aux familles des dispositifs adaptés à leurs besoins.**

Ainsi, la Maison de la parentalité aura pour objectifs de proposer aux Méens :

- ✓ Des aides pour répondre à l'augmentation des difficultés liées aux questions de parentalité.
- ✓ Une nouvelle offre de services pour toutes les questions portant sur l'exercice de leur fonction parentale.

Les dispositifs suivants seront mis en place, grâce à l'intervention de professionnels aguerris :

- ✓ Permanences de soutien psychologique, de conseils juridiques, de médiation familiale.
- ✓ Coaching en parentalité.
- ✓ Animation de groupes d'échanges, de cafés débats.
- ✓ Sessions de formations à destination des professionnels.
- ✓ Un second Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), en plus de celui existant déjà au Centre social Yves Agostini.

La Maison de la parentalité sera installée au 305, avenue du Vercors.

L'ouverture est prévue le 4 novembre 2024.

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes concernant cette nouvelle structure municipale à destination des familles en scannant ce QR Code :



Contact

Stéphanie Minet et Katia Clémot

01 64 71 01 64 - maisondelaparentalité@lemeesurseine.fr